RADICAL
PEST CONTROL

PROTOCOLE
TRAITEMENT DES PUNAISES DE LIT

1 PRÉPARATION DES LIEUX

AVANT LE TRAITEMENT
(à la charge du client/occupant ou prestation supp.)

LA PRÉPARATION CONCERNE EN PREMIER LIEU LES CHAMBRES ET LE SALON

Tous les meubles doivent être vidés :

- Les vêtements, chaussures doivent être retirés et ensachés en vue d'un traitement spécifique.

Tout ce qui peut être démonté ou ensachés doit l'être :

- Les sommiers et matelas séparés du lit
- Dévisser les pieds des lits
- Retirer les caches des prises électriques
- Démonter les plinthes si possible et autres gaines
- Les rideaux, housses (ensachés pour traitement ultérieur)
- Retirer la toile de fond sous canapé ou lit

2 LUTTE PHYSIQUE OU MÉCANIQUE

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE
(à la charge du client/occupant ou prestation supp.)

pour les OBJETS

Lavage en machine à 60°C
des vêtements et de tout textile lavable.

Ou passage au sèche-linge à 60°C
pendant 1h30 des autres textiles /chaussures, etc.

Ou passage au pressing
(rideaux, housses diverses)

Ou nettoyage à la vapeur à 120°C

Ou passage au congélateur
(-20°C pendant 72h minimum)

Destruction des mobiliers trop infestés
(ex : matelas)

- *Attention, si vous jetez des objets, s'assurer que ces objets ne soient pas récupérés et réutilisés.*
- *Laisser les objets traités dans des sacs poubelles hermétiques durant toute la période de traitement sinon recommencer l'opération avant chaque intervention du technicien Radical Pest Control.*

Pas de stockage dans les caves, ni les greniers, ni les communs etc. des objets non traités

pour les LIEUX

Aspiration appuyée
Attention, retirer le sac à la fin de l'opération, le fermer hermétiquement dans un sac plastique, le jeter dans une poubelle à l'extérieur.

Penser également à nettoyer le tuyau d'aspiration à l'eau chaude.

3 TRAITEMENT

(à faire par Radical Pest Control)

Application des insecticides par pulvérisation sur les points stratégiques :

- Cadres et structures de lit
- Mobilier
- Fauteuil et canapés déhoussés
- Plinthes
- Pourtour de fenêtres et encadrements de portes
- Tringles à rideaux
- Objets divers proches du lit : tableaux, tables de chevet, etc.

Ces produits ont une action rémanente :

C'est-à-dire que même après séchage, lorsque l'insecte entre en contact avec le film insecticide, il s'intoxique.

Nous utilisons également une poudre de terre de diatomée qui est utilisée pour les gaines et prises électriques à la première intervention Il est important que nous alternions les molécules ayant des modes d'action différents afin de prévenir les risques d'apparition de résistance aux insecticides.

Le protocole de traitement comprend au minimum 3 interventions espacées de ± 15 jours.

En effet, les produits n'ayant pas d'action larvicide, une nouvelle génération d'insectes issus de ces œufs présents au moment de la première application peuvent apparaître.

4 PRÉCAUTIONS

APRÈS LE TRAITEMENT

Les zones traitées ne doivent pas être nettoyées avant un minimum de 2 jours, voire au-delà s'il n'existe pas de risque de contact direct entre les zones traitées et le client / occupant.

Que ce soit pendant la phase de préparation ou de traitement, la communication et la coopération du client sont essentielles : elles conditionnent la réussite de la lutte.

Une mauvaise coopération du client / occupant peut faire chuter le taux de réussite à 40 % (moins de 4 cas sur 10 résolus).

Ne pas laver ou aspirer pendant 48h.
Le nettoyage élimine le film résiduel avant que l'éradication ne soit effective.

Bien respecter les consignes du professionnel en matière de lutte physique (passage de tous les vêtements, textiles, chaussures et autres objets au nettoyage approprié).

Précautions importantes :

- Les pièces ne doivent pas être réutilisées avant que les produits aient séchés.
- Le nettoyage des zones susceptibles d'être en contact direct avec les clients / occupants est indispensable avant la réoccupation des lieux.
- Aérer les pièces après le traitement.

L'accès des pièces traitées sont interdites au minimum 6 heures et quand les produits ont séchés.

NOUS POUVONS VOUS AIDER GRÂCE À NOS PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Détection canine
- Congélation de vos objets
- Fourniture de sacs hydrosolubles
- Fourniture de housses de matelas / sommiers anti-punaises
- Destruction des mobiliers trop infestés

Nous consulter pour offre de prix

03 67 97 57 40

Adresse siège social
2 Rue des Guitaristes
67100 STRASBOURG

contact@radicalpestcontrol.fr

EXPERTISES ET SOLUTIONS ANTI-NUISIBLES

Horaires
Du Lundi au samedi - De 8h à 20h